



EXTRAIT DE PÉTITION (Conforme au Règlement)

Je dépose l'extrait d'une pétition adressée à l'Assemblée nationale, signée par 1 218 pétitionnaires.

Désignation : Citoyens et citoyennes du Québec

Les faits invoqués sont les suivants :

CONSIDÉRANT QU'environ 450 élèves supplémentaires sont attendus au cours des 5 prochaines années sur le territoire de la Commission scolaire au Cœur-des-Vallée (CSCV) selon les plus récentes prévisions démographiques du ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur;

CONSIDÉRANT QUE les écoles de la CSCV situées dans les secteurs Buckingham et Masson-Angers atteignent déjà leur capacité d'accueil maximal;

CONSIDÉRANT QUE les élèves de la CSCV résidant dans la municipalité de L'Ange-Gardien sont présentement scolarisés à l'une ou l'autre de ces écoles, en fonction de la capacité d'accueil de chacune;

CONSIDÉRANT QUE certains secteurs de L'Ange-Gardien vivent une croissance démographique importante et que de grands développements domiciliaires doivent débuter en 2019 dans le quartier des Arpents-Verts et les quartiers avoisinants, entraînant ainsi une augmentation significative de jeunes familles dans ce secteur dans les années à venir;

CONSIDÉRANT l'implication de la population de L'Ange-Gardien et de ses environs et sa participation active à la venue d'une nouvelle école sur son territoire;

CONSIDÉRANT QUE le projet de construction d'une nouvelle école à L'Ange-Gardien a obtenu l'appui du conseil des commissaires et a le soutien de la municipalité de L'Ange-Gardien;

Et l'intervention réclamée se résume ainsi :

Nous, soussignés, demandons au gouvernement du Québec d'accueillir favorablement le projet de construction d'une nouvelle école primaire dans la municipalité de L'Ange-Gardien afin d'enclencher les travaux le plus rapidement possible.

Je certifie que cet extrait est conforme à l'original de la pétition.


pour **Robert Bussière, député de Gatineau**


Date de signature de l'extrait